

Contribution du Conseil scientifique

2016

Synthèse

La question de la gestion sylvo-cynégétique dans ses multiples dimensions mobilise de nombreux acteurs et soulève de nombreux enjeux dans un contexte souvent tendu. **La présente contribution du Conseil scientifique vise à apporter un éclairage le plus objectif possible**, en mettant en perspective les questions qui nous semblent essentielles, en tant que proposition d'une aide à la décision à destination du Comité syndical du SYCOPARC.

Nous partons de l'idée que la forêt dont nous traitons ici correspond en fait à un *état de nature* à un moment donné de son histoire, qui résulte d'une double dynamique, naturelle et sociale (conditions socio-économiques et techniques et rapports de force entre acteurs), dans laquelle, les choix sociaux sont actuellement déterminants.

Pour fonder une politique de gestion forestière au sein d'un Parc naturel, il est utile de partir d'un état de référence qui correspond au fonctionnement écologique naturel de la forêt. En effet, même si, on l'a vu, l'activité humaine influence fortement les dynamiques naturelles, **plus cette influence s'éloigne des dynamiques naturelles qui restent très prégnantes dans l'évolution des écosystèmes, plus elle sera coûteuse en énergie sociale à mettre en œuvre.**

Dans les Vosges, la productivité primaire est limitée par un climat de type montagnard océanique et des sols acides. **Dans les Vosges du Nord, l'écosystème est marqué par la forte présence du hêtre.** Cette forêt a été à plusieurs périodes de l'histoire surexploitée par la société humaine. Les derniers vestiges à forte naturalité se sont conservés jusqu'au 17e-18e siècle dans les parties les plus reculées d'altitude, qui ont aussi été les derniers refuges pour l'ours et le cerf. Après la phase de surexploitation du 18e -19e siècle qui a entraîné des pressions considérables sur la faune et la flore, le recours aux énergies fossiles et des lois protectrices entre le 19e et le 20e siècle ont permis à la forêt de se reconstituer. Par ailleurs, l'administration forestière a favorisé les plantations massives d'épicéas et de pins sylvestres, qui se sont poursuivies après les combats de la première guerre mondiale. Les activités sylvicoles du 20ème siècle ont bénéficié de l'absence des grands herbivores, dont les densités sont restées très modestes jusque dans les années 1960 au moins. La transformation des milieux concernait donc d'une part les plantations notamment de conifères (qui se poursuivent activement de nos jours), avec pour conséquence la « boréalisation » de la forêt vosgienne. D'autre part, la sélectivité des espèces commercialisables de plus en plus forte, laisse peu de chance aux semis mal formés, parfois porteurs d'innovations génétiques, ou aux juvéniles abrutis par les herbivores, souvent plus résistants que les autres, de s'intégrer dans l'écosystème forestier.

A partir des années 1950, la forêt gagne en surface, tandis que les lois sur la chasse et la création de réserves de chasse ont accéléré la recolonisation des herbivores. Associés à

des pratiques de nourrissage hivernal, ces densités pour le cerf, atteignaient parfois jusqu'à 20 individus aux 100 ha sans les fluctuations qui leur sont associées naturellement. Les densités élevées des herbivores ont aussi été favorisées par des forêts à canopée plus ouverte, et plus jeunes (réduction de plus de 40 % des peuplements forestiers âgés de plus de 120 ans). La capacité alimentaire des forêts vosgiennes, naturellement denses et à cycles lents, a ainsi fortement augmenté. La mise en place d'une agriculture productiviste a aussi contribué à l'explosion des herbivores. Quant au rôle des carnivores, il est resté très modeste au regard de la prédation naturelle en raison de leur grande rareté.

La transformation de l'écosystème forestier est encore renforcée aujourd'hui par le développement de filières d'utilisation du bois qui répondent de plus en plus à une logique industrielle. **Cette logique, qui s'inscrit dans la tendance générale de la globalisation, suppose une régularité et une standardisation de l'approvisionnement en bois qui se répercute nécessairement sur la manière de gérer la forêt, notamment par la réduction des diamètres de coupe et la sélection des résineux.**

Or, dans les forêts des Vosges du Nord, une essence est omniprésente du fait de son adéquation aux conditions écologiques dominantes : le hêtre. **La stratégie la plus pertinente, aussi bien du point de vue écologique qu'économique, serait de mettre en œuvre une filière volontariste de valorisation du hêtre, qui pourrait être l'expression du territoire du Parc, de son identité écologique et de son savoir-faire social et technique.** Cela suppose un investissement dans différents domaines, tels que le recherche-développement, les techniques, les filières de production, transformation et commercialisation, qu'une structure comme le Parc pourrait initier et développer.

La question des prélèvements de bois dans les forêts est intimement liée, socialement et écologiquement, à la question des animaux dans la forêt (herbivores et prédateurs). Concernant les herbivores, les gestionnaires forestiers visent un équilibre sylvo-cynégétique qui est censé permettre la régénération des semis, en principe sans protection des arbres. Ce principe suppose qu'il n'y ait aucun abrutissement ou presque, ce qui est contraire aux lois naturelles¹. Par ailleurs, le modèle sylvicole mise sur la présence constante et importante en superficie des tapis de semis, ce qui est également contraire aux lois de la sylvigenèse : les semis sont fragiles, soumis à des aléas multiples dont l'abrutissement n'est qu'un facteur. Ils ne peuvent être présents partout et tout le temps. De plus, dans les forêts exploitées selon le modèle dominant, ils souffrent notamment du manque de sites refuge contre l'herbivorie donnés par les bois morts ou les gros bois à terre, ou des fourrés denses de ronces, bouleaux, fougères. **En bref, la question de l'équilibre sylvo-cynégétique ne peut se résumer à une densité d'herbivores, mais il est tributaire et des formes d'exploitations forestières et des pratiques de chasse.**

Par ailleurs, on ne peut pas définir cet équilibre de manière absolue car il varie selon les espèces (végétales et animales) et les milieux. A titre d'exemple, le chevreuil préférera des espèces comme le merisier et le sapin, mais délaissera le hêtre ou le bouleau.

¹ Par ailleurs, il est connu que les semis abrutis, s'ils ne meurent pas, sont bien plus résistants, une fois adultes, aux aléas climatiques.

Les plans de chasse, créés en 1979 pour « remonter » les populations de gibier, ont si bien fonctionné (aidés en cela par le climat plus chaud et l'absence de prédation naturelle) qu'ils ont abouti aux situations telles que de 1975 à 2010, le nombre annuel d'animaux tués en forêt a été multiplié par 7. L'augmentation des populations d'animaux entraîne celle des loyers de chasse. Pour y faire face, les sociétés de chasse doivent élargir le cercle de leurs adhérents traditionnels ce qui implique d'augmenter les populations de gibier, engendrant ainsi un cercle vicieux. Dans les Vosges, les grands animaux occupent les parties les plus ouvertes (régénération), les zones à canopée basse, les chemins, ou les plantations d'épicéa où ils abrutissent aisément les troncs en période de digestion ou de stress. **Du temps des forêts denses, la capacité alimentaire était grandement limitée par l'ombrage et les sols organiques pauvres en semis. En témoignent les travaux faits dans les forêts des Alpes dinariques, où les grands ongulés sont régulés par une faible productivité primaire, la présence de carnivores, et la chasse (sans nourrissage).**

La futaie irrégulière dense à canopée fermée (et non ouverte telle qu'elle est pratiquée actuellement) est donc moins riche en nourriture, elle offre des banques diffuses de semis en attente dans les sous-bois des sous-étages étalés dans le temps et l'espace. En clair, une forêt dense régule naturellement les grands herbivores par une capacité alimentaire moins élevée, mais permet leur maintien par une offre constante.

Compte tenu de ce qui a été exposé, **le modèle de gestion vers lequel tendre, en particulier dans la forêt publique, devrait viser une futaie irrégulière à canopée dense qui permet d'augmenter la productivité globale de la forêt tout en la rendant moins sensible aux herbivores.**

En phase de transition pour atteindre cet objectif, permettant une régénération naturelle en futaie irrégulière, il est envisageable de « forcer » (en fonction de la situation concrète dans les massifs), par des pratiques de chasse adaptées, une réduction des effectifs d'herbivores dans un premier temps quitte à les laisser remonter quand le milieu est « régénéré ». Cette optique ne sera possible que si, dans le même temps, les pratiques sylvicoles évoluent de leur côté vers la futaie irrégulière évoquée ci-dessus.

Conclusion

En conclusion, le Conseil scientifique considère que l'orientation générale à privilégier serait une évolution vers une plus grande naturalité des systèmes forestiers, que ce soit dans le domaine du bois ou de celui de la faune. C'est-à-dire laisser au mieux s'exprimer les dynamiques naturelles (caractérisées par des cycles forestiers lents), et prélever dans ce potentiel sans l'artificialiser, plutôt que de vouloir accélérer l'ensemble de la productivité primaire de l'écosystème, avec tout ce que cela comporte comme risques pour les sols, les cycles de nutriments et d'eau, et la biodiversité en général.

Ceci suppose que le système social en aval s'adapte à l'écosystème forestier et non l'inverse. Le PNR pourrait donner des impulsions dans ce sens en favorisant la recherche-développement sur des utilisations industrielles et techniques des espèces natives et non importées, en particulier le hêtre, en s'appuyant sur des acteurs (forestiers ; artisans, notamment scieurs et constructeurs ; chasseurs ; protecteurs de la nature...) porteurs de cette transition. L'implication à long terme d'une structure telle que le Parc est nécessaire, car si c'est bien le marché qui décide de la valorisation du bois à court terme, à plus long terme, la production peut orienter le marché.

Contribution du Conseil scientifique

2016

Développement

La question de la gestion sylvo-cynégétique dans ses multiples dimensions mobilise de nombreux acteurs et soulève de nombreux enjeux dans un contexte souvent tendu. La présente contribution du Conseil scientifique vise à apporter un éclairage le plus objectif possible en mettant en perspective les questions qui nous semblent essentielles, en tant que proposition d'une aide à la décision à destination du Comité syndical du SYCOPARC.

Le point de départ de notre contribution consiste à appréhender la forêt dans sa double dimension, à la fois naturelle et sociale.

Nous partons de l'idée que la forêt dont nous traitons ici correspond en fait à un *état de nature* à un moment donné de son histoire, qui résulte de la combinaison de deux dynamiques étroitement imbriquées :

- une dynamique proprement naturelle, qui a préexisté à la société humaine, et qui continue de s'exprimer aujourd'hui en fonction des conditions climatiques, écologiques et... sociales d'un moment et d'un lieu donnés,
- une dynamique sociale, résultat de conditions socio-économiques et techniques, de représentations sociales quant au statut à accorder aux différentes entités naturelles, mais aussi de rapports de force entre groupements sociaux à un moment donné. Cette dynamique va orienter la dynamique naturelle d'une certaine façon. Dans notre contexte occidental en particulier, la densité humaine et la capacité technique font que ce sont les dynamiques sociales qui influencent largement l'évolution de l'état de nature.

Cet état de nature pourra prendre la forme d'une forêt quasi sauvage là où d'une part les dynamiques naturelles conduisent à ce type de stade d'équilibre plus ou moins stables et où d'autre part la société humaine à un moment donné de son histoire a permis l'expression de ces dynamiques. Dans d'autres portions de paysage la dynamique forestière aura été détournée par la société humaine pour y favoriser les prairies, les champs ou une forêt de production. On constate donc que la forêt a une histoire qui dépend à la fois de sa propre évolution (en général sur un temps long) et, pour l'essentiel aujourd'hui de processus sociaux.

Nous allons examiner successivement des aspects éclairants concernant la dynamique naturelle puis la dynamique sociale avant d'avancer quelques pistes pour une transition vers une gestion écologique des écosystèmes forestiers.

La dynamique naturelle de la forêt des Vosges du Nord

Pour fonder une politique de gestion forestière au sein d'un Parc naturel, il est utile de partir d'un état de référence qui correspond au fonctionnement écologique naturel de la forêt. En effet, même si, on l'a vu, l'activité humaine influence fortement les dynamiques naturelles, plus cette influence s'éloigne des dynamiques naturelles qui restent très prégnantes dans l'évolution des écosystèmes, plus elle sera coûteuse en énergie sociale à mettre en œuvre.

Les habitats forestiers naturels ont des niveaux de productivité variés en fonction des types de sols et de climat. Dans les Vosges où la productivité primaire est limitée par un climat de type montagnard océanique et des sols acides, les forêts ont cependant abrité tard dans l'histoire plusieurs espèces de grands et moyens herbivores : bison, aurochs, élan, cerf, chevreuil, chamois, sanglier, castor. Une grande partie de cette faune (chamois, bison, aurochs, élan) a été éradiquée avant le 10^{ème} siècle. Le castor a disparu un peu plus tard. Il ne reste plus actuellement que le cerf, le chevreuil et le sanglier.

Le rôle écologique des herbivores est d'être des régulateurs de la productivité végétale, des architectes de la structure forestière par leur sélection alimentaire et la mise en place de banques de semis « en attente », ou des disperseurs de graines. Le régime alimentaire de ces ongulés varie avec l'espèce. Ainsi le cerf consomme environ 2/3 d'herbacées et 1/3 de ligneux ; qui lui sont nécessaires pour une digestion efficace. Ils s'adaptent aux forêts denses en réduisant leurs densités, mais leurs exigences en matière d'espèces végétales herbacées (riches en sucres et protéines) le rend tributaire des chablis naturels ou, dans les paysages humanisés, des coupes forestières, des prairies, ou des bandes enherbées des chemins et des routes. Notons qu'aucun cerf ne peut vivre dans des milieux totalement ouverts, à la différence du chevreuil.

Les herbivores sont les proies essentielles des carnivores, et donc les acteurs essentiels de réseaux trophiques diversifiés. Ce sont aussi des disperseurs de pathogènes autant que des barrières à la propagation de certaines maladies comme celle de Lyme, transmise par les tiques. La régulation des herbivores se fait aux dépens de la végétation si aucune prédation (homme ou carnivores) n'est exercée sur eux, à la différence des carnivores qui connaissent une régulation intraspécifique (concurrence), mais aussi interspécifique (prédation).

Les grands prédateurs caractéristiques de la forêt vosgienne sont :

- le lynx, disparu au 17^{ème} siècle et réintroduit dans les années 1980
- l'ours, éradiqué de ses derniers refuges dans les chaumes au 18^{ème} siècle
- le loup disparu en 1920, revenu naturellement depuis 2010.

Dans ce bref tour d'horizon, ajoutons la faune de taille plus modeste : renard, blaireau, loutre, pour les mammifères qui connaissent des destins divers (éradication systématique, voire extinction locale et retour grâce à des mesures de protection comme la loutre).

Le cas du cerf, qui constitue aujourd'hui, avec le chevreuil, un des enjeux de la gestion des écosystèmes forestiers, permet d'illustrer l'évolution des contextes socio-écologiques et leurs conséquences.

Notons que le cerf n'a jamais complètement disparu des Vosges. Ses densités ont ensuite largement fluctué en fonction des sociétés humaines, jusqu'à la quasi extinction à la fin du 19^{ème} siècle.

La forêt vosgienne a été à plusieurs périodes de l'histoire surexploitée par la société humaine. Les derniers vestiges à forte naturalité se sont conservés jusqu'au 17^e-18^e siècle dans les parties les plus reculées d'altitude, qui ont aussi été les derniers refuges pour l'ours et le cerf. Après la phase de surexploitation du 18^e -19^e siècle qui a entraîné des pressions considérables sur la faune et la flore, le recours aux énergies fossiles et des lois protectrices entre le 19^e et le 20^e siècle ont permis à la forêt de se reconstituer. La reconquête boisée a été aidée par le réchauffement climatique enclenché à la fin du Petit Age Glaciaire de 1850, qui a stimulé le développement des friches. Par ailleurs, l'administration forestière a favorisé les plantations massives d'épicéas et de pins sylvestres, qui se sont poursuivies après les combats de la première guerre mondiale. Les activités sylvicoles du 20^{ème} siècle ont bénéficié de l'absence des grands herbivores, dont les densités sont restées très modestes jusque dans les années 1960 au moins. La transformation des milieux concernait donc d'une part les plantations notamment de conifères (qui se poursuivent activement de nos jours), avec pour conséquence la « boréalisation » de la forêt vosgienne. D'autre part, la sélectivité des espèces commercialisables de plus en plus forte, ne laisse aucune chance aux semis mal formés, parfois porteurs d'innovations génétiques, ou aux juvéniles abrutis par les herbivores, souvent plus résistants que les autres, de s'intégrer dans l'écosystème forestier.

A partir des années 1950, la forêt gagne en surface, tandis que les lois sur la chasse et la création de réserves de chasse ont accéléré la recolonisation des herbivores. Associés à des pratiques de nourrissage hivernal, ces densités pour le cerf, atteignaient parfois jusqu'à 20 individus aux 100 ha sans les fluctuations qui leur sont associées naturellement. Les densités élevées des herbivores ont aussi été favorisées par des forêts à canopée plus ouverte, et plus jeunes (réduction de plus de 40 % des peuplements forestiers âgés de plus de 120 ans), ce afin de favoriser les sous-étages et les tapis d'herbacés. La capacité alimentaire des forêts vosgiennes, naturellement denses et à cycles lents, a fortement augmenté. La mise en place d'une agriculture productiviste a aussi contribué à l'explosion des herbivores. Quant au rôle des carnivores, il est resté très modeste au regard de la prédation naturelle en raison de leur grande rareté.

La dynamique sociale : le bois et les animaux

L'industrialisation de la fabrique du bois

Comme l'a montré le rapide survol de l'évolution forestière, la part de choix opérés par la société y revêt une importance croissante. Cette influence est encore renforcée aujourd'hui par le développement de filières d'utilisation du bois qui répondent de plus en plus à une logique industrielle. Cette logique, qui s'inscrit dans la tendance générale de la globalisation, suppose une régularité et une standardisation de l'approvisionnement en bois qui se répercute nécessairement sur la manière de gérer les écosystèmes forestiers. Un éclairage sur l'évolution de la filière bois est donc essentiel pour appréhender ses effets sur l'écosystème.

La récolte de bois dans les forêts privées et publiques des Vosges du Nord connaît une évolution sensible. Celle-ci s'exprime surtout au travers d'une chute des prélèvements de

grumes de bois d'œuvres destinées aux sciages, avec, en parallèle, une nette augmentation de la récolte des bois d'industrie et du bois énergie (lié au développement d'une filière bois énergie qui s'industrialise) pour atteindre un volume presque comparable à celui du bois d'œuvre. D'ici quelques années, si la tendance se confirme, le prélèvement du bois de basse qualité, dépassera celui de la ressource destinée à devenir du bois d'emballage, de structure ou d'ameublement.

La concurrence sur le marché du bois dans un contexte mondialisé est très forte. Le marché français doit faire face à un marché d'importation provenant d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, de Pologne et des pays scandinaves. L'industrialisation de leur filière et/ou le faible coût de leur main d'œuvre leur permet de peser directement sur le marché français, notamment pour une partie notable des professionnels qui ont commencé à s'approvisionner auprès de ces pays. Pour y faire face, l'ONF qui est le premier gestionnaire forestier des forêts du Parc, a fait évoluer sa gestion vers une culture d'entreprise et sa logique de production vers une augmentation des volumes afin de compenser, selon les cas, la chute des prix de bois. Dans cette logique, la tendance est à la vente de matière première, plutôt qu'à l'investissement dans des produits transformés, qui sont achetés à l'étranger. Soutenus par une politique nationale d'augmentation de la production, les collectivités sont quant à elles investies dans la même logique de mobilisation en incitant les propriétaires privés à se regrouper et à développer leurs réseaux de dessertes forestières.

Pour répondre à cette nouvelle logique productiviste, l'ONF a compartimenté ses agences en unités spécialisées fonctionnant sur la base d'un partenariat commercial, rentrant en concurrence directe avec certaines entreprises de travaux forestiers.

Les artisans de la filière sont amenés de plus en plus à se spécialiser ou au contraire à développer une certaine polyvalence pour pouvoir répondre aux nouvelles exigences du marché du bois. Les normes sont de plus en plus contraignantes tant dans l'univers du sciage que dans celui de la 2^{ème} transformation et elles les obligent à rentrer dans une phase de mutation. Ces patrons ouvriers, habitués à travailler de manière artisanale sont face à l'univers de l'industrialisation des sciages qui les oblige à investir pour pouvoir « rester dans le coup » ou à se focaliser sur des marchés de niches encore rémunérateurs.

Le développement de la mécanisation de l'abattage des arbres qui répond à une logique productiviste guide la nouvelle orientation sylvicole qui consiste à rajeunir les peuplements, les arbres étant ainsi abattus et transformés plus facilement. Ce signal fort aux industries du sciage se fait au détriment des petits scieurs qui se voient de plus en plus privés des gros bois qui représentent encore une ressource importante pour eux vu que leur équipement leur permet encore de transformer ces gros diamètres.

L'un des arguments généralement avancé par les représentants des industries du résineux : le consommateur ne veut pas de gros bois car il y a de gros nœuds². Avec la mode du mobiliser comportant le moins de nœuds possible, la production de gros bois ne serait donc plus adaptée au marché d'aujourd'hui.

² De plus, les normes de construction et de propriété mécanique ont été basées sur des bois de Scandinavie qui ont des nœuds plus petits, et n'ont pas été révisées alors que la taille des nœuds ne déprécie pas les propriétés mécaniques du bois.

Du point de vue de l'industrie du sciage de résineux qui n'est équipée que pour exploiter des bois petits et moyens homogènes d'un diamètre maximum de 45 cm, cela prend du sens. Mais ce sont bien sûr ces industries qui font le marché et non le marché qui impose une orientation économique particulière. Transformant des volumes importants, ces scieries ont progressivement relégué le sciage des gros bois aux entreprises plus modestes, encore équipées de scies à ruban ou de scies alternatives, économiquement moins performantes. Il s'est donc progressivement installée l'idée que les peuplements devraient s'adapter à ce nouvel outil de production.

Or, dans les forêts des Vosges du Nord, une essence est omniprésente du fait de son adéquation aux conditions écologiques dominantes : le hêtre. La stratégie la plus pertinente, aussi bien du point de vue écologique qu'économique, serait de mettre en œuvre une filière volontariste de valorisation du hêtre, qui pourrait être l'expression du territoire du Parc, de son identité écologique et de son savoir-faire social et technique. Cela suppose un investissement dans différents domaines, tels que la recherche-développement, les techniques, les filières de production, transformation et commercialisation, qu'une structure comme le Parc pourrait initier et développer.

De la chasse agricole à la chasse écologique ?

En Alsace-Moselle, le gibier est un patrimoine (et non un *res nullius* du droit général) géré par les communes suivant un cahier des charges départemental fixant les modalités techniques et de gestion de la chasse et sous le contrôle d'une police de la chasse.

La commune administre le droit de chasse et procède tous les neuf ans à des adjudications. Le droit de chasse est alors réservé à l'adjudicataire qui devra payer à la commune le loyer de la chasse et respecter un plan de chasse. La réparation des dégâts de gibier est entièrement à la charge des chasseurs.

La question de la chasse ne renvoie pas seulement à des aspects économiques ou de prédation, mais elle met en jeu des systèmes de représentations et d'appropriation de certaines espèces par les chasseurs, qui complexifient d'autant leurs relations avec d'autres acteurs ainsi que leur évolution.

Ainsi, deux groupes de chasseurs peuvent être distingués en fonction de leurs pratiques et de leur degré d'intervention sur le milieu. Un premier groupe entretient une relation d'appropriation au milieu qui vise à maintenir et à conserver un état de nature figé. Cela se traduit par une patrimonialisation d'un capital faunistique qu'il faut préserver par une stratégie gestionnaire et aménagiste de la forêt dans le souci de la rendre plus accueillante pour le gibier. Dans cette conception d'une nature produite, l'intégration des entités de la nature dépend fortement de leur utilité et de leur rôle dans le système de pratiques des acteurs. Sont intégrées, les entités qui remplissent un rôle « allié » dans le maintien et la reproduction de l'état de nature. Inversement, sont exclues les entités qui perturbent à la fois l'état de nature figé et les pratiques qui participent à son maintien. Dès lors, le lynx, par exemple, est considéré comme un élément perturbateur qui risque de détruire le travail de patrimonialisation effectué.

Un second groupe présente une relation à la chasse qui autorise un retrait de pratiques interventionnistes sur la faune et la forêt. Cependant, le retrait de modes de gestion (tir

qualitatif, aménagement de la forêt) est compensé par une « prise cognitive » qui vise à requalifier les entités de la nature comme actantes et susceptibles de remplacer la prise gestionnaire du chasseur. Dans cette conception, le gibier s'autorégule sans l'aide du chasseur. Cet écoumène, dit dynamique, définit un état de nature moins figé où l'introduction d'éléments naturels imprévus et nouveaux, comme le lynx, s'avère moins problématique, voire auxiliaire à la pratique cynégétique. Plus précisément, certains de ces acteurs ont fait l'expérience de réseaux associatifs et naturalistes, ce qui les dispose à adhérer à une lecture écologique de la chasse. Ces chasseurs qui privilégient une lecture écologique et scientifique adoptent des positions critiques à l'égard de la chasse de préservation ancrée dans le contexte régional. Ce n'est pas un hasard si leur conception de la chasse abonde dans le sens d'une régénération naturelle des forêts.

L'entreprise de refondation qui inscrit la chasse dans une dynamique de changement entre chasse gestion et chasse écologique est en passe de se mettre en place. Cette transition est incarnée à travers l'arrivée des grands carnivores (lynx et loup) et la nécessité de définir un nouvel équilibre sylvo-cynégétique.

Comment appréhender l'équilibre sylvo-cynégétique ?

Les difficultés de mesure

Les comptages sous-estiment d'autant plus les populations d'ongulés que le nombre d'individus est élevé. Plutôt que de vouloir estimer les densités d'animaux, il est préférable d'estimer directement l'équilibre forêt-faune herbivore.

Méthodes d'appréciation de l'équilibre

Dans le cas des cervidés, il s'apprécie à l'aide des techniques suivantes :

- indices de pression sur la flore : indice floristique d'abrouissement, indice de consommation ;
- mise en place d'enclos témoins. Il s'agit de petits parcs grillagés d'une surface unitaire d'environ 40 m². L'intérieur des parcs donne un aperçu de l'importance de la végétation basse, hors pression du gibier³ ;
- vitalité de la population : elle est appréciée à partir des mesures effectuées sur les animaux abattus. Les variables suivies sont par exemple le poids de l'animal vidé par classe de sexe et d'âge, la fertilité des femelles par le biais du nombre de corps jaune, la longueur du mandibule inférieur, etc.

Evaluation des « dégâts »

Alors qu'il est facile d'estimer les dégâts aux cultures, ceux occasionnés aux peuplements par les surpopulations sont difficiles à calculer. Parmi les coûts liés à la chasse, il y a ceux facilement accessibles comme les protections (grillage, manchons) ou la gestion

³ Rappelons que ces enclos « témoins » ne rendent compte que d'une dynamique végétale, hors présence animale et ne peuvent donc pas constituer des états de référence.

administrative. En revanche les coûts liés aux pertes de valeurs d'avenir des peuplements (abroustissement, frottis, écorçage) font l'objet de querelles d'experts. Il faudrait également intégrer les coûts liés à la diminution des options sylvicoles par réduction des densités d'arbres ou par modification de la composition en essences, toutes deux entraînant une augmentation des risques liés à la production de bois.

Echelle spatiale : la taille d'un lot de chasse est très généralement supérieure à la taille d'une propriété. Cette différence d'échelle ne facilite pas les discussions entre acteurs : même si la densité est correcte à l'échelle d'un lot de chasse, elle peut être trop forte à l'échelle d'une propriété de 20 ha.

Les pistes vers une transition dans la gestion des écosystèmes forestiers

La question des prélèvements de bois dans les forêts est intimement liée, socialement et écologiquement, à la question des animaux dans la forêt (herbivores et prédateurs). Concernant les herbivores, les gestionnaires forestiers visent un équilibre sylvo-cynégétique qui est censé permettre la régénération des semis, en principe sans protection des arbres. Ce principe suppose qu'il n'y ait aucun abroustissement ou presque, ce qui est contraire aux lois naturelles⁴. Par ailleurs, le modèle sylvicole mise sur la présence constante et importante en superficie des tapis de semis, ce qui est également contraire aux lois de la sylvigénèse : les semis sont fragiles, soumis à des aléas multiples dont l'abroustissement n'est qu'un facteur. Ils ne peuvent être présents partout et tout le temps. De plus, dans les forêts exploitées selon le modèle dominant, ils souffrent notamment du manque de sites refuge contre l'herbivorie donnés par les bois morts ou les gros bois à terre, ou des fourrés denses de ronces, bouleaux, fougères. En bref, la question de l'équilibre sylvo-cynégétique ne peut se résumer à une densité d'herbivores, mais il est tributaire et des formes d'exploitations forestières et des pratiques de chasse.

Par ailleurs, on ne peut pas définir cet équilibre de manière absolue car il varie selon les espèces (végétales et animales) et les milieux. A titre d'exemple, le chevreuil préférera des espèces comme le merisier et le sapin, mais délaissera le hêtre ou le bouleau.

Les plans de chasse, créés en 1979 pour « remonter » les populations de gibier, ont si bien fonctionné (aidés en cela par le climat plus chaud et l'absence de prédation naturelle) qu'ils ont abouti aux situations telles que de 1975 à 2010, le nombre annuel d'animaux tués en forêt a été multiplié par 7, par rapport à un état antérieurement presque sans grande faune. L'augmentation des populations d'animaux entraîne celle des loyers de chasse. Pour y faire face, les sociétés de chasse doivent élargir le cercle de leurs adhérents traditionnels ce qui implique d'augmenter les populations de gibier, engendrant ainsi un cercle vicieux.

En système « intra-forestier », la futaie régulière réduit fortement les potentialités alimentaires des milieux forestiers, d'autant plus que l'on réduit son âge d'exploitabilité. Dans une futaie régulière, le potentiel alimentaire est au plus bas pendant 7 à 8 décennies, ce qui oblige les animaux à se rabattre sur les parcelles voisines en y augmentant la pression. Mais

⁴ Par ailleurs, il est connu que les semis abroustis, s'ils ne meurent pas, sont bien plus résistants, une fois adultes, aux aléas climatiques.

d'un autre côté, la sylviculture actuelle en futaie régulière est également favorable aux herbivores, en ouvrant notamment la canopée et en créant de larges routes pour le transport des bois. Dans les Vosges, les grands animaux occupent les parties les plus ouvertes (régénération), les zones à canopée basse, les chemins, ou les plantations d'épicéa où ils abrutissent aisément les troncs en période de digestion ou de stress. Du temps des forêts denses, la capacité alimentaire était grandement limitée par l'ombrage et les sols organiques pauvres en semis. En témoignent les travaux faits dans les forêts des Alpes dinariques, où les grands ongulés sont régulés par une faible productivité primaire, la présence de carnivores, et la chasse (sans nourrissage).

La futaie irrégulière dense à canopée fermée (et non ouverte telle qu'elle est pratiquée actuellement) est donc moins riche en nourriture, elle offre des banques diffuses de semis en attente dans les sous-bois des sous-étages étalés dans le temps et l'espace. En clair, une forêt dense régule naturellement les grands herbivores par une capacité alimentaire moins élevée, mais permet leur maintien par une offre constante.

Compte tenu de ce qui a été exposé, le modèle de gestion vers lequel tendre, en particulier dans la forêt publique, devrait viser une futaie irrégulière à canopée dense qui permet d'augmenter la productivité globale de la forêt tout en la rendant moins sensible aux herbivores.

En phase de transition pour atteindre cet objectif, permettant une régénération naturelle en futaie irrégulière, il est envisageable de « forcer » (en fonction de la situation concrète dans les massifs), par des pratiques de chasse adaptées, une réduction des effectifs d'herbivores dans un premier temps quitte à les laisser remonter quand le milieu est « régénéré ». Cette optique ne sera possible que si, dans le même temps, les pratiques sylvicoles évoluent de leur côté vers la futaie irrégulière évoquée ci-dessus.

La transition au niveau des animaux passe également par une chasse qui se rapproche des fonctionnements naturels des animaux (amélioration des techniques de chasse, arrêt de l'agrainage...) et par le retour des grands prédateurs. Un problème important à souligner ici est le manque de connectivité entre plaine et montagne, nécessaire aux animaux lors des périodes froides. Les animaux de montagne étant tirés en plaine, les chasseurs ne souhaitent pas qu'ils y descendent l'hiver, et les nourrissent en conséquence.

Le territoire du Parc : un laboratoire pour une gestion écologique ?

Nous avons cherché à montrer dans cette contribution, que l'observation et la compréhension des dynamiques naturelles pouvait être d'une grande utilité pour orienter une utilisation pérenne et économe des ressources naturelles, y compris renouvelables. Pour qu'une telle approche soit efficace, elle nécessite une bonne connaissance de ces dynamiques, appliquée à l'échelle du Parc. Il y a un réel intérêt à mieux connaître les dynamiques naturelles des forêts non gérées, celles des accrus (friches), des espèces animales, afin d'en tirer des enseignements utiles à une gestion sylvicole et cynégétique les plus pertinentes possibles. Le Parc pourrait devenir un laboratoire in situ d'une gestion et d'une valorisation forestière écologiques, notamment en focalisant sur son territoire des programmes de recherche dédiés. Une telle démarche permettrait également de développer une expertise tierce qui pourrait être utile aux communes forestières.

Conclusion

En conclusion, le Conseil scientifique considère que l'orientation générale à privilégier serait une évolution vers une plus grande naturalité des systèmes forestiers, que ce soit dans le domaine du bois ou de celui de la faune. C'est-à-dire laisser au mieux s'exprimer les dynamiques naturelles (caractérisées par des cycles forestiers lents), et prélever dans ce potentiel sans l'artificialiser, plutôt que de vouloir accélérer l'ensemble de la productivité primaire de l'écosystème, avec tout ce que cela comporte comme risques pour les sols, les cycles de nutriments et d'eau, et la biodiversité en général. Une telle approche implique d'accepter les impacts des grands herbivores sur l'écosystème, s'ils sont présents sans être nourris ni favorisés d'aucune sorte, ainsi que la présence à densités viables de leurs prédateurs.

Ceci suppose que le système social en aval s'adapte à l'écosystème forestier et non l'inverse. Le PNR pourrait donner des impulsions dans ce sens en favorisant la recherche-développement sur des utilisations industrielles et techniques des espèces natives et non importées, en particulier le hêtre, en s'appuyant sur des acteurs (forestiers ; artisans, notamment scieurs et constructeurs ; chasseurs ; protecteurs de la nature...) porteurs de cette transition. L'implication à long terme d'une structure telle que le Parc est nécessaire, car si c'est bien le marché qui décide de la valorisation du bois à court terme, à plus long terme, la production peut orienter le marché.